

# LA SEMAINE

REVUE RELIGIEUSE, PÉDAGOGIQUE, LITTÉRAIRE ET SCIENTIFIQUE.

Rédacteurs : C. J. L.-LAFRANCE, NORBERT THIBAUT et JOS. LÉTOURNEAU.

Vol. I

SAMEDI, 29 OCTOBRE 1864.

No. 44

**RÉSUMÉ HISTORIQUE** des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval, depuis 1857 jusqu'à 1864 inclusivement.

(Suite et fin.)

Sujet à discuter :

“ Conditions nécessaires pour bien lire à haute voix.”

Prirent part à la discussion : M. le Principal, MM. les inspecteurs Tanguay, Juneau et Bardy.

L'assemblée approuva le résumé suivant, préparé par M. Lacasse :

Pour bien lire à haute voix, il faut connaître les règles de l'Accent grammatical, de la Quantité, de l'Accent oratoire et de la Ponctuation.

L'Accent grammatical se rapporte au son : par lui les syllabes sont graves ou aiguës.

La Quantité se rapporte au temps, et sert à distinguer les syllabes longues des syllabes brèves.

L'Accent oratoire consiste à appuyer, en lisant, sur les mots qui semblent plus propres à mieux faire comprendre la pensée ou à mieux rendre le sentiment ; c'est celui qui varie les tons à l'infini, alors qu'on exprime le pathétique, l'ironie, l'admiration, la colère ou toute autre passion.

La Ponctuation est l'art d'indiquer par certains signes les différentes pauses que l'on doit faire en lisant. Sans la connaissance parfaite de la valeur de ces signes, on ferait de faux tons, des pauses ridicules, et on aurait parfois de la peine à reprendre sa respiration.

Pour observer convenablement l'Accent grammatical, la Quantité, l'Accent oratoire et la Ponctuation et par conséquent pour bien lire à haute voix, il faut bien comprendre et goûter ce qu'on lit ; et, pour cela, il faut :

- 1° Bien choisir ses lectures par rapport à soi, aux auditeurs, aux circonstances ;
- 2° Prendre une voix moyenne, pour varier à volonté par des sons aigus ou graves ;
- 3° Lire lentement, prononcer distinctement toutes les syllabes ; bien unir les mots entre eux par des liaisons harmonieuses

suivant l'usage et sans affectation ; bien faire entendre les dernières syllabes, faire sentir les points d'interrogation et d'exclamation ;

4° Eviter la monotonie, en ne finissant pas toutes les phrases sur le même ton, et pour cela imiter à peu près celui de la conversation ;

5° Peindre les caractères des personnages et les différents sentiments qu'ils expriment, par des modifications dans la voix, en la faisant tantôt douce ou forte, tantôt dure ou timide, etc. ;

6° Lire avec goût, avec intérêt, avec énergie, de manière qu'il y ait quelque rapport de la physionomie avec ce qu'on lit, si l'on veut faire comprendre et goûter sa lecture.

Nonobstant toutes ces conditions, on ne saurait être parfait lecteur sans les qualités naturelles suivantes :

1° La beauté et la flexibilité de la voix, qui doit être sonore et pleine, harmonieuse, et se plier à tous les tons ;

2° La bonté de la vue et son agilité ;

3° La rectitude de la prononciation, qui consiste à bien prononcer chaque syllabe, à articuler distinctement, sans qu'aucune syllabe soit atténué ou sourde,

Enfin pour acquérir une lecture parfaite, il faut de la réflexion, de l'intelligence, de l'habitude et du sentiment. Jeune on s'applique à la lecture pour prendre un bon accent, une bonne prononciation ; instruit et plus vieux, possédant les qualités naturelles et les qualités acquises, on trouve soi-même la manière de bien lire à haute voix.

Nous terminons ici le Résumé des travaux de l'Association des Instituteurs en rapport avec l'École Normale Laval.

Au lieu de nous borner, comme nous l'avons fait, à reproduire les diverses résolutions adoptées en différents temps par les membres de l'Association, à l'égard de plusieurs branches d'instruction, nous aurions aimé publier quelques-uns de ces excellents discours dans lesquels étaient développés longuement et savamment les sujets dont nous avons été forcés, en suivant les procès-verbaux, de ne donner qu'une analyse abrégée, sous forme de résolutions. Mais nos lecteurs com-